

# GUI — CHET — vert

19 OCTOBRE 2022

# REVUE DE PRESSE

DÉJEUNER DE PRESSE – PRÉSENTATION DU GUICHET  
VERT À LA PRESSE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE



# Une transformation à marche forcée

Les lois se succèdent à un rythme soutenu pour faire rimer commande publique avec économie circulaire et transition verte. Les acheteurs et les services doivent s'adapter afin de mettre en œuvre ou d'anticiper les évolutions qu'elles imposent.

**16,8%**  
des marchés publics intégraient une clause environnementale en 2020, ce qui représente près de 19% des montants engagés. Pour les seules collectivités locales, le chiffre est plus bas. Cela concerne 12,6% des marchés et 17,6% des montants; un léger recul par rapport à 2019.  
Source: Observatoire économique de la commande publique.

Quand on interroge les acheteurs sur le grand sujet qui les préoccupe, la réponse fuse, quasi unanime. C'est l'article 58 de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (Agec) qui focalise leur attention. Promulgué le 10 février 2020, ce texte prévoit que, dans les marchés de fournitures, une partie des biens doit être issue du réemploi ou de la réutilisation, ou intégrer des matières recyclées.

Ces nouvelles obligations ont été précisées en 2021 dans un décret en forme d'inventaire à la Prévert qui répertorie 17 familles de produits – des imprimantes aux bocaux, en passant par les bâtiments modulaires préfabriqués –, assorties de taux variant de 20 à 40%. Par exemple, le papier d'impression doit comporter 40% de produits recyclés, pour les téléphones ou

les vélos, le pourcentage de réemploi ou de réutilisation a été fixé à 20%. Quant aux fournitures de bureau, elles devront intégrer 20% de produits recyclés. L'objectif est de sortir d'une démarche linéaire – fabriquer, consommer, jeter – pour apprendre à penser différemment – réutiliser, réparer, recycler – mais aussi de booster, par la demande, le développement de nouvelles filières circulaires.

## OFFRE PARFOIS INEXISTANTE

La voie choisie par la direction des affaires juridiques de Bercy se veut « la plus opérationnelle et pratique possible ». Mais, sur le terrain, la mise en œuvre du décret s'avère complexe. « Les objectifs sont quasi identiques d'une famille de produits à l'autre alors que l'offre est très différente et, parfois, inexistante », relève Gwenaël Le Roux, chargé de mission « achats durables » au Reseco, le réseau d'acheteurs du grand Ouest. C'est notamment le cas pour les vêtements de travail ou les chaussures, pour lesquels

le taux de réemploi ou de réutilisation doit être de 20%. « Lorsque l'on a interrogé les entreprises, un an auparavant, nous étions très loin de ces ratios. Il existe une inadéquation entre l'objectif fixé et la réalité opérationnelle. Tout le monde s'en est plaint », tranche Nicolas Cros, directeur des achats et de la commande publique à Bordeaux métropole (28 communes, 814 000 hab.).

Sur la méthode, il faut également s'adapter et savoir saisir la bonne occasion au bon moment. Or la commande publique, avec sa lourdeur et son formalisme juridique, « n'est pas bien adaptée à l'achat de seconde main », relève Bruno Koebel, directeur général adjoint à l'eurométropole de Strasbourg (lire p.38). « L'intention est louable, poursuit-il, mais il faudrait des mesures qui facilitent l'achat d'occasion », au moins le temps que les filières se structurent.

## INDICE DE RÉPARABILITÉ

En plus de promouvoir l'économie circulaire dans la commande publique, la loi « Agec » impose aux acheteurs de réduire, « dès que cela sera possible », la consommation de plastique à usage unique ou la production de déchets. Complétée par la loi du 16 novembre 2021 sur la réduction de l'empreinte environnementale du numérique, elle prévoit aussi qu'à partir de 2021 les acheteurs auront à tenir compte d'un indice de réparabilité lors de l'achat de produits numériques et de durabilité à partir de 2026.

D'autres textes ciblent des secteurs spécifiques. Pour la restauration collective, la loi « Egalim » (\*) du 2 octobre 2018 oblige les acheteurs à intégrer 20% d'aliments bios et 50% de produits sous signe de qualité, ainsi qu'un repas végétarien par semaine. Selon le por-





S'agissant des cantines scolaires, la loi « Egalim » de 2018 oblige les acheteurs à intégrer 20% d'aliments bios et bannit l'usage du plastique à compter de 2025.

tail national « ma cantine », les chiffres étaient respectivement de 16 et 14% en 2021. Le texte bannit aussi l'usage du plastique dans les cantines scolaires en 2025.

En vertu de la loi de 2015 sur la transition énergétique, les collectivités devront verdir leur flotte. Dans le secteur du bâtiment, 25%, au minimum, des rénovations lourdes et du neuf devront intégrer des matériaux biosourcés ou bas carbone en 2030.

**CHASSE AU « GREENWASHING »**

Plus fondamental encore, l'article 35 de la loi « climat et résilience », complété par un décret du 2 mai 2022, fait évoluer la procédure de marché en profondeur. Ainsi, la possibilité de retenir le prix comme critère unique d'identification de l'offre la plus avantageuse est supprimée et la présence d'un critère environnemental dans 100% des marchés à compter d'août 2026 se généralise. Les acheteurs devront aussi tenir compte des objectifs de développement durable

dans les spécifications techniques des offres et dans les conditions d'exécution.

C'est une vraie révolution. Les collectivités s'y préparent en commençant « à monter les curseurs », affirme Virginie Bauda, direc-

trice de la programmation et de la performance « achat » à la métropole Aix Marseille Provence (lire ci-dessus). Elles doivent, en même temps, s'assurer qu'elles seront en mesure de vérifier les engagements des entreprises pour éviter ☹●

●○○ le piège du «greenwashing». «C'est un point de vigilance essentiel sur lequel nous devons monter en compétences, sinon on tombe vite dans la prime au plus gros menteur», met en garde Laurent Gollandeau, directeur de la commande publique à la ville et à la métropole de Nantes (24 communes, 656300 hab.).

A la place du critère unique du prix, les acheteurs vont devoir raisonner sur la base du coût global de l'achat, en s'appuyant sur «le coût du cycle de vie du produit», qui intègre les externalités négatives de l'achat, comme le bilan carbone. Pour l'instant, tout le monde tâtonne. «Nous nous y sommes essayés, lors d'un marché de couches pour les crèches, sur la base d'un questionnaire aux fournisseurs, mais on s'est rendu compte que les entreprises n'étaient pas capables de fournir les informations demandées», témoigne Nicolas Cros, à Bordeaux métropole.

Pour les aider, le ministère a promis dans l'article 36 de la loi «climat et résilience» de leur fournir un outil de calcul qui permettra de chiffrer ces éléments et de comparer les offres en les monétisant. «Nous réalisons actuellement l'état de l'art, et nous ne sommes pas seuls, il existe aussi des travaux à l'échelle européenne», précise le commissaire général au développement durable, Thomas Lesueur.

#### PROCESSUS CHRONOPHAGE

La loi «climat et résilience» prévoit, enfin, l'élargissement des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (Spaser), ces documents qui servent de feuille de route à la commande publique. Jusqu'à présent, ils étaient obligatoires pour les collectivités réalisant plus de 100 millions d'euros d'achats annuels. A compter de 2023, le seuil sera abaissé à 50 millions. Avec 300 collectivités désormais concernées, le gouvernement veut accélérer

#### Des guichets verts expérimentaux

Au sein des réseaux d'acheteurs régionaux, comme Maximilien (Ile-de-France), 3AR (Aquitaine) ou CDZE (Hauts-de-France), des «guichets verts» se mettent en place pour donner à tous les acheteurs publics «un conseil environnemental gratuit de premier niveau et de courte durée». Pour y accéder, il faut remplir un formulaire en ligne. Le guichet vert pourra fournir des précisions sur la réglementation, de la documentation, des exemples de documents de consultation des entreprises ou des contacts pour se mettre en relation avec les bons interlocuteurs.

**Eurométropole de Strasbourg (collectivité européenne d'Alsace) 33 communes • 505 300 hab.**

#### Du mobilier d'occasion customisé



**BRUNO KOEBEL**, directeur général adjoint des services

Avant même l'entrée en vigueur de la loi «Agéc», l'eurométropole de Strasbourg a décidé d'expérimenter le réemploi. Une première opération a eu lieu dans une pépinière d'entreprises, pour réaménager les espaces de convivialité en les équipant de mobilier d'occasion. Un marché a été passé avec une architecte décoratrice. Elle a conseillé la collectivité dans le choix du mobilier, auprès de structures comme Emmaüs, et l'a customisé. «Les utilisateurs ont été très satisfaits et, sur le plan financier, cela nous a fait gagner 67% par rapport à du mobilier neuf», explique Bruno Koebel, directeur général adjoint des services. La démarche a été rééditée, et certains locaux du centre administratif ont pu être

meublés en mobilier d'occasion. L'eurométropole s'est ensuite attaquée au domaine de l'électroménager. Associée à d'autres acteurs publics, elle a passé, avec la structure Envie, un marché de prestations, réparations, acquisitions et locations d'appareils électroménagers en réemploi, qui vient tout juste d'être renouvelé. Le montant est de 180000 euros par an. «Notre objectif est, cette fois, de mettre l'accent sur la réparation, d'avoir toute une série d'alternatives à disposition et de ne recourir à l'achat qu'en dernier recours», poursuit Bruno Koebel. «Cela doit devenir un réflexe, mais il faut de la pédagogie!»

**Contact**  
**Bruno Koebel, 03.68.98.50.00.**

la dynamique, alors que seules 34 des 160 collectivités visées par le précédent texte s'étaient pliées à l'exercice fin 2019. Enrichissant, mais chronophage, ce processus nécessite d'emporter les élus et les services, et vient ajouter des obligations aux acheteurs. Certains

plaident pour «une petite pause normative», afin de digérer les changements et de se former. Pour mieux asseoir la transition verte dans la commande publique. ●

(\*) Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable.



ACTUALITÉS

HAUTS-DE-FRANCE

# GUICHET VERT : NOUVEAU SERVICE POUR ACCÉLÉRER LE VERDISSEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le CERDD et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.

Marie **BOULLENGER**



Emmanuel Bertin, directeur du CERDD, Frédérique Seels, directrice du CD2E et Jean-Christophe Caroulle, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

«Ne pas opposer achat durable et achat performant». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du CERDD (centre ressources du développement durable) a intro-

duit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECB), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluaient une clause environnementale. Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. «En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire» explique Emmanuel Bertin. «On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher 4 vitesses» indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.

## GUICHET VERT

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage,



indicateurs, politique d'achat...) Objectif : faciliter la mise en œuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le site de la Clause Verte, le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

### PLATEFORME «RAPIDD» ET CHANTIER D'EXPLORATION

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. «L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver» précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

## ZOOM SUR LA COMMANDE PUBLIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année, le poids de la commande publique est conséquent. En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, elle représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros annuels. Celle-ci s'articule ainsi :

Les collectivités territoriales : 55 à 60% du volume (en €) de la commande publique régionale

Les bailleurs sociaux (15 à 17%)

Les services de l'Etat (8%)

Les hôpitaux (8%)

Les principaux volumes (en €) concernent les bâtiments publics, les logements et les transports. A noter qu'en Hauts-de-France, de nombreuses villes à l'image de Dunkerque, Houplines ou encore Fourmies se démarquent en matière d'achat responsable.

### PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. Le premier atelier Achats Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs. Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.

**KERAS**  
AVOCATS LA MAÎTRISE DU RISQUE

**Avec Keras Avocats, l'achat d'immeubles aux enchères devient plus accessible !**

Spécialisé en immobilier, banque, assurance et responsabilité civile, Keras Avocats mise sur une écoute active pour satisfaire les besoins de ses clients.

Depuis début septembre 2022, le cabinet propose sur son site internet « [www.keras-avocats.com](http://www.keras-avocats.com) » un onglet « ventes judiciaires » dédié spécialement aux ventes sur saisies immobilières. Les potentiels acquéreurs pourront s'y informer concernant les prochaines ventes à venir à LILLE et à PARIS.

Ils y trouveront aussi de façon simple et intuitive les principaux renseignements et documents pour réaliser une bonne analyse des biens mis en vente tel que le cahier des conditions de la vente ou le procès-verbal descriptif. Un explicatif détaillé du mode de fonctionnement des ventes avec les documents à fournir pour porter les enchères est également disponible sur le site.

Une interlocutrice spécialisée répond, en outre, à toute demande particulière.

**Keras Avocats** ■ 99 Rue Nationale - 59000 Lille ■ Tél. 03 20 12 77 63

■ 222 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris ■



**860 m<sup>2</sup>**

Surface de panneaux solaires installés cette année sur l'usine Velux de Feuquières-en-Vimeu (Somme).

**100 M€**

Montant de l'investissement envisagé sur le projet Euraloisirs à Armentières (Nord).

**360** 

apprenants accueillis en 2022 à l'Ecole des travaux publics de Normandie (ETPN), contre 110 en 2018.

# Nord

AISNE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME

Responsable régionale: **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Légrand, 59000 Lille

Tél.: 06.64.45.08.98 • [emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr](mailto:emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr) • [@Elesquel](https://twitter.com/Elesquel)

## Hauts-de-France Un partenariat régional pour l'achat public durable

**P**our orienter vers des achats plus responsables les quelque 6 Mds € de commande publique annuels dans les Hauts-de-France, dont plus de la moitié dédiés au BTP, « il faut être disruptif et ne pas continuer pépère », estime Jean-Christophe Carouille. Le chef du service « stratégie, performance et programmation » à la direction de la commande publique mutualisée de la Ville et de la communauté urbaine de Dunkerque (Nord) co-anime aussi le réseau régional des acheteurs publics responsables (Apure). Fin septembre, ce réseau a, avec le Centre ressource du développement durable (Cerdd) et le Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E), lancé le « programme régional achat durable ».

Le déploiement et le renforcement de plusieurs outils et réseaux d'accompagnement des acheteurs publics doivent, par exemple, leur permettre d'intégrer plus facilement la mise en œuvre d'isolants biosourcés. Ils peuvent ainsi, depuis fin septembre, faire appel au « guichet vert ». Cet outil de conseil minute offre une assistance de proximité d'une heure maximum pour répondre aux questions et/ou orienter vers les bonnes ressources. Les acheteurs peuvent aussi continuer à s'appuyer sur le site web La Clause verte ([laclauseverte.fr](http://laclauseverte.fr)). « Devenu une référence nationale, le site lancé fin 2020 pour aider les acheteurs à intégrer des clauses environnementales dans les marchés a bénéficié d'améliorations. Dès l'an prochain, il devrait accueillir plus de 50 nouvelles clauses, portant leur nombre à 250 », se félicite **Frédérique Seels**, directrice du CD2E qui a lancé l'outil. Les partenaires souhaitent également promouvoir Rapidd, réseau spécialiste des achats durables qui compte à ce jour 83 membres en région.

**Conseil aux collectivités.** Avec le changement de réglementation obligeant dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 les collectivités réalisant plus de 50 M€ d'achats annuels (contre 100 M€ auparavant) à réaliser un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser), le coup de pouce du programme sera bienvenu. « Beaucoup plus de collectivités vont être concernées par ce Spaser », observe Jean-Christophe Carouille.



SOURCE COURTESI: VORIC/NORD/PHOTOFOR

Le CD2E a accompagné le bailleur Maisons & Cités dans l'intégration d'une clause obligatoire de recours à du béton de chanvre pour la réhabilitation de logements (ici à Pecquencourt, dans le Nord).

Divers événements aidant les acheteurs à monter en compétence seront aussi organisés. « Le 22 novembre, à la citadelle d'Arras (Pas-de-Calais), un premier atelier portera sur la qualité de la relation avec les fournisseurs », annonce Jean-Christophe Carouille. Au programme également, le lancement de « chantiers d'exploration autour d'une thématique, comme celle des plans de progrès permettant de faire évoluer un marché au fur et à mesure que le fournisseur peut y répondre », ajoute Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. Selon Frédérique Seels, « c'est toujours l'histoire de la poule et de l'œuf. Les fournisseurs ont besoin de visibilité pour s'engager. Pour cela, nous allons par exemple lancer l'année prochaine un pacte biosourcé. Les maîtres d'ouvrage qui le signeront s'engageront sur des volumes. » ● **Emmanuelle Lesquel**





HAUTS-DE-FRANCE

## Coup d'accélérateur sur l'achat public

Fort de son expérience en matière de développement durable et de la mise en place d'outils comme la clause verte, le CD2E s'unit au réseau APuRe (achats publics responsables) et au Cerdd (centre de ressources développement durable) pour massifier la mise en œuvre de l'éco-transition dans les marchés publics. « *Le bâtiment est le plus gros commandeur public avec 55% du total des commandes* », rappelle Frédérique Seels, directrice du CD2E. Pourtant, selon l'Observatoire économique de la commande publique, seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale. L'occasion de mettre un coup d'accélérateur. Comment ? « *En mettant en*



De gauche à droite, Emmanuel Bertin, Frédérique Seels et Jean-Christophe Carouille, souhaitent insuffler une dynamique achats durables

*place un programme d'événements pour sensibiliser les élus et les acheteurs publics à l'import-*

*tance de ce virage durable », explique Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd. Mais pas seulement : il faut aussi renforcer l'existant », rappelle Frédérique*

Seels, en citant laClauseverte.fr, plateforme régionale d'achats publics durables dédiés au secteur du bâtiment et le réseau Rapidd, la plateforme spécialisée sur la question des achats durables. Le CD2E est également l'opérateur régional du lancement national du guichet vert, un dispositif de conseil minute et de proximité sur les achats publics responsables. Dernier levier d'action, le développement de chantiers d'exploration qui débutera en février 2023 : inspirés des chantiers de la fabrique des transitions, ces chantiers visent l'idée d'un travail en collectif sur une thématique technique ou exploratoire en lien avec les achats publics responsables. « *le fait de le faire en collectif minimise le risque* », conclut Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe. ●





**ACTUALITÉS**

**HAUTS-DE-FRANCE**

# GUICHET VERT : NOUVEAU SERVICE POUR ACCÉLÉRER LE VERDISSEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le CERDD et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.

Marie **BOULLENGER**

Emmanuel Bertin, directeur du CERDD, Frédérique Seels, directrice du CD2E et Jean-Christophe Caroule, co-animateur du réseau APuRe.



«Ne pas opposer achat durable et achat performant». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du CERDD (centre ressources du développement durable) a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECPC), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluaient une clause environnementale. Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. «En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches

dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire» explique Emmanuel Bertin. «On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher 4 vitesses» indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.

## GUICHET VERT

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...) Objectif : faciliter la mise en œuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le site de la Clause Verte, le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

## PLATEFORME «RAPIDD»

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats



grâce à des communautés de professionnels. Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. *«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver»* précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

### PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. Le premier atelier Achats

## ZOOM SUR LA COMMANDE PUBLIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE

Avec un volume d'achat d'environ 200 milliards d'euros en France chaque année, le poids de la commande publique est conséquent. En Hauts-de-France, même s'il est impossible de livrer des données exactes, elle représenterait entre 5 et 6,5 milliards d'euros annuels. Celle-ci s'articule ainsi :

- Les collectivités territoriales : 55 à 60% du volume (en €) de la commande publique régionale
- Les bailleurs sociaux (15 à 17%)
- Les services de l'Etat (8%)
- Les hôpitaux (8%)

Les principaux volumes (en €) concernent les bâtiments publics, les logements et les transports.

Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs. Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.

## Guichet vert : nouveau service pour accélérer le verdissement de la commande publique

Dans le cadre du Plan National des Achats Durables (PNAD 2022-2025), le CD2E, le Cerdd et le réseau APuRe dévoilent un programme régional qui vise à accompagner la transformation et le verdissement des achats publics dans la région Hauts-de-France. Parmi les mesures phares, la mise en place d'un guichet vert, nouveau service opérationnel depuis fin septembre.



Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd, **Frédérique Seels**, directrice du CD2E et Jean-Christophe Carouille, co-animateur du réseau APuRe et chef de service au sein de la direction de la commande publique mutualisée.

« *Ne pas opposer achat durable et achat performant* ». C'est par ces mots qu'Emmanuel Bertin, directeur du Ceerd (centre ressources du développement durable) a introduit la présentation du programme régional pour la massification de l'éco-transition en région. Selon l'Observatoire économique de la commande publique (OECB), seuls 17% des marchés publics passés en France en 2020 incluait une clause environnementale.

Accélérée par le cadre législatif et le plan national des achats durables, adopté récemment, la structuration d'un accompagnement en région ne date pas d'aujourd'hui. « *En Hauts-de-France, nous avons été pionniers de l'achat durable responsable. L'animation régionale pour l'achat public est plus facile car la coopération est l'ADN même de la région. Il y a beaucoup de démarches dans le cadre de rev3 et de l'Economie Sociale et Solidaire* » explique Emmanuel Bertin. « *On saisit la balle au bond. Nous passons à la vitesse supérieure, pour cela nous allons enclencher quatre vitesses* », indique à son tour Frédérique Seels, directrice du CD2E, accélérateur de l'éco-transition.



## Guichet vert

Opérationnel depuis le 29 septembre dernier, le guichet vert est un service de question minute à destination des acheteurs. Les sollicitations peuvent porter sur des questions d'organisation (stratégie, méthode, cadrage, indicateurs, politique d'achat...)  
Objectif : faciliter la mise en oeuvre des achats publics responsables, et en particulier l'intégration de clauses environnementales dans les marchés. Accessible via un formulaire en ligne sur le [site de la Clause Verte](#), le guichet vert est opéré par le CD2E, en lien avec des experts régionaux et les réseaux nationaux. A noter que ce conseil est gratuit et de courte durée.

## Plateforme «Rapidd» et chantier d'exploration

On retrouve dans le programme régional, la volonté de renforcer les contenus et l'utilisation des plateformes d'échanges et de ressources. Pour cela, la plateforme Rapidd se veut être un outil pour le partage opérationnel et une capitalisation des pratiques et compétences achats grâce à des communautés de professionnels.

Les chantiers d'exploration invitent les experts de la commande publique responsable - qui le souhaitent - à mener des réflexions approfondies vers des sujets nouveaux ou avec une approche nouvelle, et dans une perspective de partage de production pour l'ensemble des acteurs régionaux. *«L'idée des chantiers, quatrième levier du programme, est d'explorer de nouvelles choses dans les territoires avec les acteurs locaux car nous avons les moyens pour financer même les plus petits chantiers et travailler avec les plus petites collectivités. Nous commencerons dès cet hiver »*, précise Frédérique Seels, directrice du CD2E.

## Programmation événementielle

Le plan régional prévoit une série d'ateliers de sensibilisation, de tables rondes, de groupes de travail portés sur des thématiques diverses dédiés aux élus, aux acheteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics ou privés concernés par la commande publique. **Le premier atelier Achats Publics Responsables se tiendra le 22 novembre à Arras. Il abordera la question de la relation fournisseurs.** Le premier d'une longue série indique le réseau ApuRe.